

Une nouvelle respiration

Un dialogue nourri et constructif avec les élus, sensibilisés à des modes de construction avant-gardistes et intégrés, a abouti à cette recomposition lisible, autour d'espaces publics structurés et de qualité. Après destruction de l'ancienne mairie, celle-ci ayant été reconstruite en front de rue et à quelques mètres, la priorité a été donnée à une place minérale centrale élargie ménageant un important retrait par rapport à la route. Cette "dilatation", selon les mots de l'architecte Frank Brière, offre ainsi la possibilité d'usages multiples,

été comme hiver (marché, manifestations culturelles et associatives) ainsi qu'une meilleure lisibilité des déplacements (piétons et automobiles) par la réorganisation des stationnements publics, près des commerces et de la mairie. Afin de satisfaire les fonctions commerciales, touristiques et culturelles de celle-ci, un front bâti a été construit: élevé à la juste échelle, avec divers jeux d'altimétrie, celui-ci vient souligner et révéler la place tout en assurant des perméabilités. Le regard et l'animation s'en trouvent épanouis.

mots clés

urbanisme
restructuration urbaine
espace public
équipement public

adresse

place de la Mairie
74310 Les Houches

LES HOUCHES

LE CENTRE-VILLAGE ET LA SALLE COMMUNALE DES HOUCHES

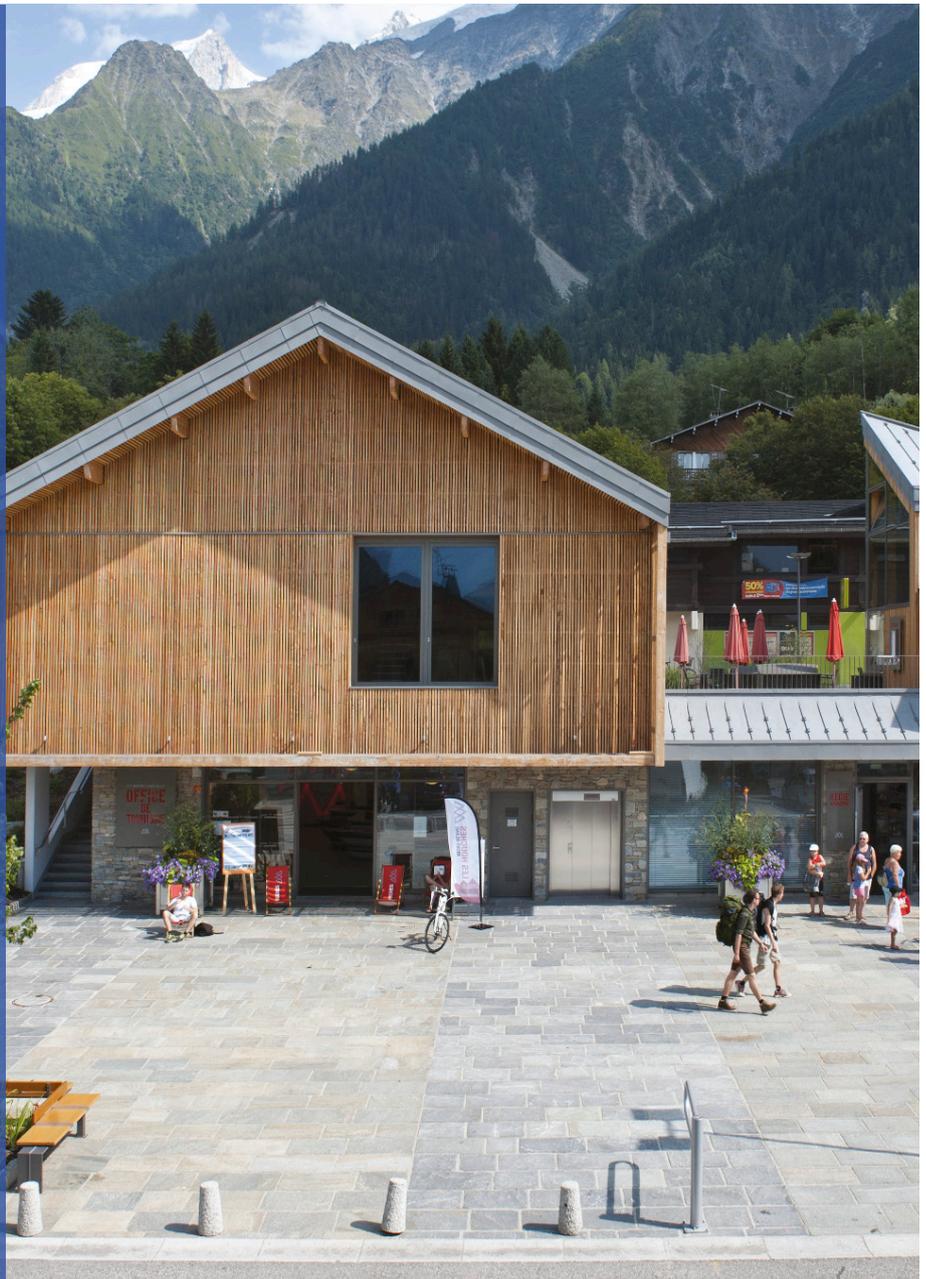
MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DES HOUCHES

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - BRIÈRE ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - GATECC
BET STRUCTURE - BETECH + EDS
BET FLUIDES - BRIÈRE RÉALISATION
BET ACOUSTIQUE - IA
AUTRE BET - DPC BRIÈRE RÉALISATION
SCÉNOGRAPHIE - FRANÇOIS TOURNY
AGENCEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME -
DIDIER ONDE

SHON : 946 m²

COÛT DES TRAVAUX
1 800 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JUILLET 2012
LIVRAISON : JANVIER 2014
MISE EN SERVICE : JANVIER 2014



Au cœur d'une station étirée selon le profil d'une vallée enclavée, l'artère de circulation, majeure et étroite, épousant l'axe de ce village en ligne, avait réduit la place centrale à une portion congrue tandis que l'ancien bâtiment de mairie écrasait le paysage... Sollicité afin de refondre le centre-village des Houches, l'architecte Frank Brière a d'abord dû repenser sa morphologie. Avec une ambition première : enrayer l'évasion de la population et l'effet d'aspiration induits par ce contexte historique devenu caduc.

À échelle

Le vide de la place une fois repensé comme élément de revitalisation et de requalification urbaine, il s'est agi d'organiser les bâtiments autour de celui-ci. Avec un enjeu : loger les commerces, les locaux de l'office de tourisme, une salle d'animation ainsi qu'un restaurant au cœur d'un même front bâti qui devait délimiter la place sans l'écraser. Dans cette optique, l'architecte a opté pour une écriture sobre et à échelle, composant avec le profil des constructions traditionnelles : le pignon affiche un socle bas en pierres et verre surmonté d'une façade habillée de tasseaux de mélèze à clairevoie en pose verticale (bruts de sciage et traités de façon à maintenir la teinte naturelle), avec un crénelage des bâtiments en partie centrale et vers la place haute. Cette trouée apaise une volumétrie déjà édulcorée par la chaleur des matériaux en donnant à voir les aiguilles et les glaciers du Mont-Blanc, en contre-plongée depuis la place, ou la chaîne des Fiz, depuis la place haute opposée.

Le bâtiment principal situé à gauche de ce front abrite les locaux de l'office de tourisme en rez-de-chaussée ainsi que la salle d'animation en partie haute, fermée par une toiture à deux pans en zinc quartz, qui rappelle le profil des maisons de pays. Le clin d'œil formel se dissipe néanmoins derrière une large et unique fenêtre disposée de façon dissymétrique ainsi qu'une ceinture en caillebotis qui circonscrit cette face pentagonale irrégulière, dessinant à l'horizontale un "balcon" ouvert vers la place : derrière le rappel vernaculaire, la modernité est assumée.

Par-delà la respiration centrale, marquant la partie droite de la place, le front présente ici un profil plus ramassé, avec les locaux de l'office de tourisme, en continuité et en partie basse, ainsi que des espaces commerciaux surmontés d'un restaurant : la toiture terrasse participe de l'effet d'estompe et se trouve aspirée, à l'arrière, par ce restaurant pyramidal recouvert de vitres, en toute hauteur. Entre l'appel d'air central et ces transparences, la vie et les échanges peuvent s'organiser.

Interludes entre pleins et vides

Pour accéder à l'arrière du front bâti, à l'opposé de la route et vers la montagne, deux possibilités : un ascenseur central ou un escalier latéral qui longe le bâtiment principal, à l'abri d'une galerie couverte. Un niveau au-dessus de la place basse, l'ancien parvis étroit et encombré de stationnements a cédé la place à une allée piétonne qui se prolonge vers le bâtiment du troisième âge, et en partie centrale à une placette ouverte vers la sortie de la salle d'ani-

mation, le restaurant et sa terrasse ainsi que la supérette (à l'arrière). Une noue végétalisée de graminées vient marquer sans les opposer les différents espaces, avec une passerelle en bois pour accéder à la terrasse. Ici, le regard peut divaguer à loisir vers les sommets et l'horizon soulignés par les géométries et interludes fixés par les bâtiments, entre pleins et vides.

Salle modulable

Sollicité essentiellement pour la re-composition extérieure, l'architecte est aussi intervenu pour aménager la salle d'animation et de projection. Pensée comme un mini cinéma de 98 places, celle-ci a été organisée de telle façon que les fauteuils se rabattent et coulissent pour se glisser sous le balcon et la cabine de projection, transformant la salle en lieu de réception. Modulable et concentré, l'espace se démarque aussi par le soin apporté aux détails, qui se logent dans l'acoustique (plafond recouvert de feutre et d'isolant et calepiné en bois, triple vitrage au nord), l'éclairage (tubes fluorescents qui ressortent entre les lattes, créant un effet de profondeur) ou les accords chaleureux de matières (tissus des fauteuils, parquet en chêne...). La structure elle-même a été allégée pour les besoins de la projection, des entrants métalliques remplaçant les fermes classiques en bois. Pour parachever le soin apporté à ce projet, les aspects environnementaux ont été fortement développés aussi bien en matière de gestion de l'énergie (forte isolation thermique, utilisation de la géothermie, maîtrise des apports solaires, appareillages basse consommation) que de prise en compte de l'entretien et de la maintenance par des dispositifs architecturaux adaptés.

1 - Le projet s'inscrit dans la re-composition du centre-village

2 - Le restaurant et sa terrasse

3 - À l'arrière plan, le nouvelle mairie

4 - La salle d'animation

5 - Liaison abritée vers les commerces



restructuration urbaine

URB15-rur003

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gannaz - novembre 2015
Photographies: Béatrice Caffieri
Conception graphique: Anthony Dentzard, CAUE de Haute-Savoie



1



2



3



4